

Rhône

GDS / Le groupement de défense sanitaire (GDS) du Rhône a tenu son assemblée générale statutaire le 3 septembre à Saint-Martin-en-Haut. L'occasion d'analyser le rapport financier et de présenter les grandes lignes de l'activité de ces derniers mois.

Équilibre sanitaire

La crise sanitaire de la Covid-19 est passée par là. Le GDS a dû, comme d'autres organisations professionnelles, revoir sa date d'assemblée générale et composer avec cette période. C'est ainsi qu'elle s'est déroulée sous un format plus court, jeudi 3 septembre à Saint-Martin-en-Haut avant la projection du film *Humilitas* (voir en page 17). Bruno Grange, le président, a rappelé en préambule que les éleveurs ont aussi été touchés par la sécheresse, en plus d'avoir été perturbés par la crise sanitaire de la Covid-19. « Depuis plusieurs années, le manque d'eau est compliqué à gérer en plus du contexte économique. Il faudra se poser les bonnes questions pour pouvoir stocker l'eau l'hiver car nos animaux ont besoin de nourriture. »



Le plan d'éradication national de la BVD dans le Rhône a été lancé en 2019.

Côté finances

Sabine Patricot, la directrice du groupement de défense sanitaire, a ensuite donné un aperçu des caractéristiques du rapport financier 2018/2019. Au niveau des charges, elle a pointé « une baisse régulière des charges externes : 35 000 € en moins depuis trois ans. Les charges de personnel ont, quant à elles, progressé du fait de l'arrêt du CICE et de provisions pour retraites en hausse. La partie mutuelle atteint un niveau de dépenses équivalent, et comprend des provisions dédiées au plan d'éradication BVD en 2018 (85 000 €) et en 2019 (45 000 €). La mutuelle et les conventions représentent 35 % du budget, il s'agit d'aides directes et du financement d'actions collectives ». Quant aux recettes, « les subventions ont connu une légère augmentation, entre autres grâce à une meilleure participation des communautés de communes à la destruction des nids de frelons asiatiques et à un accroissement des recettes régionales (CRSSA). Le Département, la Métropole, l'État et la chambre d'agriculture sont toujours nos partenaires financiers. Les recettes de cotisations baissent car il y a 32 élevages de ruminants en moins. Globalement, le nombre de cheptels continue de diminuer : près d'une soixantaine d'élevages en moins par an depuis quinze ans. En revanche, le nombre de bovins, ovins et caprins cotisants est très stable. La cotisation au bovin a augmenté de 1 % depuis quinze ans », a détaillé la directrice.

Sur les perspectives 2020 du budget, les charges seront marquées par des frais liés à From'in Rhône, l'embauche d'un ETP pour la BVD, des dépenses BVD et

besnoitiose, le retrait de la convention de la navette et du matériel. Pour les recettes, la convention avec le Département sera reconduite mais les aides CRSSA arrêtées. La baisse des effectifs et donc des cotisations devrait toujours être d'actualité et il y aura une reprise de provision BVD dans les produits exceptionnels. Place ensuite à un déroulé succinct de l'activité. La filiale Farago a connu un bon exercice en 2018-2019 malgré le contexte très difficile : bonne productivité, charges maîtrisées, développement des activités de désinsectisation et de taille d'onglons, fidélisation de la clientèle parage, lancement des audits boïeries. Pour 2020, les perspectives font état d'un exercice qui sera marqué par la crise sanitaire, un ralentissement de la formation au parage de Alain Dienot nouveau parleur recruté cette année, un redémarrage du rainurage et beaucoup d'interventions pour lutter contre les guêpes, les mouches et le frelon asiatique.

Les principaux dossiers de l'année ont été l'élimination d'un foyer de tuberculose à Avenas, l'obtention du statut de ZEF (zone épidémiologiquement favorable) pour l'IBR et le lancement du plan d'éradication national de la BVD dans le Rhône. Des tests sur le lait de tank ont par ailleurs été réalisés pour détecter la besnoitiose et peu de foyers ont été mis en évidence. L'audit boïerie est un nouvel appui technique proposé de façon conjointe par le GDS, Farago et Rhône Conseil Élevage. 2019 a été la première année de fonctionnement de la section volaille qui compte 34 adhérents et qui a tenu ses premières réunions et journées de formation.

À noter l'entrée au conseil d'administration de Mathieu Vial et Sylvain Plasse qui remplacent Gilbert Freydière et André Philippe. ■

Emmanuelle Perrussel

RHÔNE CONSEIL ÉLEVAGE / L'organisme qui accompagne les éleveurs a tenu son assemblée générale le 3 septembre à Saint-Martin-en-Haut après celle du GDS (voir ci-contre). Les rapports financiers et d'activité ont été présentés, avant la projection du film *Humilitas* (voir p 17).

Appui à la performance



L'assemblée générale de Rhône conseil élevage, comme celle du GDS, s'est déroulée quelques mois après la date habituelle.

Même chose que pour le GDS, l'assemblée générale s'est déroulée quelques mois après la date habituelle et sous une forme plus succincte. Jean-Claude Guillaume, le président de Rhône conseil élevage, ne cachait pas son émotion puisqu'il s'agissait de sa dernière en tant que président. Cécile Grand, éleveuse laitière à Poleyieux-au-Mont-d'Or ou lui succéder. Patrice Dubois a ensuite présenté une synthèse des comptes de l'organisme. « 2019 a vu le nombre de cotisations vaches stable, une hausse des cotisations chèvres. Les activités annexes ont largement progressé passant de 153 000 € à 224 000 €. Nos produits (1,5 million d'€) proviennent à 85 % des cotisations des adhérents et des prestations. Les charges, maîtrisées, sont à 60 % des charges de personnels car

les hommes et les femmes sont les points forts de notre organisme. » Avec l'agilité comme maître-mot, « nous nous efforçons d'apporter un service de qualité à nos adhérents. Depuis 2014, nos résultats sont positifs, 2020 pourrait être plus compliquée », aux dires de Patrice Dubois. Jean-Claude Guillaume a par ailleurs signalé le report de l'augmentation des cotisations de 1 % qui sera appliquée au 2^e appel de cotisations 2020, pour s'adapter à la conjoncture.

2019-2020, bonne année laitière

Parmi les activités, figure le contrôle de performance, « notre premier métier », auquel adhèrent 67 % des éleveurs du Rhône, 72 % des vaches du département, soit 86 % du lait produit. Le nombre de

vaches et d'adhérents diminue tandis que les cheptels grossissent. La campagne 2019-2020 a été une bonne année laitière, 2019 étant une année qualitative pour les fourrages. « Nous avons dépassé pour la 1^{re} fois les 33 de taux protéique (TP), avec une moyenne de 8000 l de lait par vache. Il ne fait aucun doute que 2020-2021 sera plus délicate, du fait de la sécheresse. J'en profite pour remercier nos 28 agents de pesée », a poursuivi le directeur. Le contrôle laitier caprin concerne 44 % des chèvres du département et 67 éleveurs caprins plus un éleveur ovin. « Ces effectifs progressent fortement et les TP et TB ont été également très bons, comme en vaches, ce qui traduit le savoir-faire et les compétences techniques de nos éleveurs », aux dires de Patrice Dubois. Parmi les autres activités qui ont marqué ces derniers mois et qui témoignent d'une dynamique de progrès et de modernité : 2000 analyses de fourrages ont été réalisées avec l'Agrinir©, le travail autour du flacon de lait interprofessionnel permet aux élevages de gagner en précision puisqu'ils disposent d'informations supplémentaires sur les acides gras majeurs. L'un des projets phares est Rhône Terre de lait, qui ambitionne de donner aux éleveurs une vision prospective de leur métier et qui devrait contribuer à lui redonner ses lettres de noblesse. ■

Emmanuelle Perrussel

MAÏS ENSILAGE / Observer et ne pas se précipiter

Parmi ses activités, Rhône conseil élevage propose des rendez-vous matières sèches pour déterminer la date d'ensilage et jauger la qualité du fourrage en fonction du taux de matière sèche (voir aussi notre édition du 27 août). Preuve du dynamisme de ces rendez-vous, celui du 2 septembre à Saint-Martin-en-Haut a permis d'analyser les maïs de près de 150 parcelles. Il ressort que les dix jours d'avance par rapport à 2019 se confirment mais un quart des parcelles ne sont pas prêtes à être ensilées. D'où l'importance de ne pas se précipiter et d'observer attentivement ses parcelles et de déterminer la date de récolte en fonction de la météo. Le plus gros des ensilages va se réaliser dans les trois prochaines semaines. ■

Profitez des conditions morte-saison pour vos matériels de fenaison

Financement 5 campagnes à 0 %*

* Détail et conditions de l'offre chez votre concessionnaire partenaire AGRI-PLEVY.

PÖTTINGER



Agri PLEVY - Le Bourg - 69610 Grézieux-le-Marché - Tél : 04 78 48 41 05 - Fax : 04 78 44 54 15